Agriculture et qualité de l’air. Comprendre, évaluer, agir, C. Bedos, S. Génermont, J.-F. Castell, P. Cellier, (coord.)

11 décembre 2019

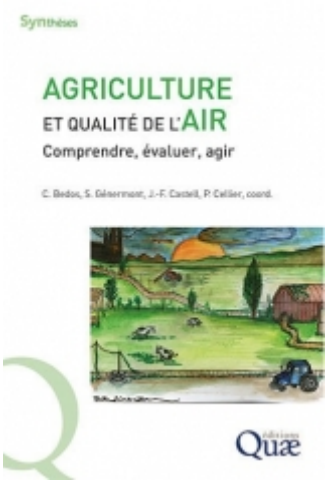

Dans cet ouvrage collectif publié en octobre 2019, les auteurs analysent les liens entre agriculture et qualité de l’air, en France et en Europe de l’Ouest. Leur but est de mettre à disposition de tout acteur concerné par ce sujet une synthèse des connaissances actuelles. Ils décrivent le contexte et l’histoire de cette problématique, et présentent les différents polluants atmosphériques produits par ou impactant l’agriculture, ainsi que les méthodes permettant de les mesurer ou de modéliser leur émission. La dernière partie propose une réflexion sur le passage du diagnostic à la mise en œuvre d’actions de réduction de ces pollutions.

L’agriculture est source de nombreux polluants atmosphériques : par exemple, 94 % des émissions d’ammoniac en sont issus, de même que 54 % des particules totales en suspension (essentiellement des PM10). Pourtant, les auteurs soulignent que la prise de conscience par la société de l’impact de l’agriculture sur la qualité de l’air s’est seulement faite dans les années 2000, et qu’il a fallu attendre 2010 pour que le secteur reconnaisse sa propre vulnérabilité face à ces polluants. Par exemple, l’ammoniac favorise l’acidification des sols, ce qui diminue leur fertilité et joue sur les rendements. Selon eux, il est probable qu’à l’avenir la pression de l’opinion publique, pour réduire les émissions d’origine agricole, s’accentue parallèlement à l’augmentation des aires d’influence des villes et donc des interfaces avec l’agriculture.

L’ouvrage dresse par ailleurs un panorama du corpus réglementaire relatif aux émissions dues à l’agriculture (voir figure), et alerte sur le risque d’incohérences et d’inefficacité dû à l’empilement des textes et au manque de coordination entre ceux-ci. Ainsi, leur mise en œuvre s’avère difficile et la France est par exemple attaquée, devant la Cour de justice européenne, pour non-respect des valeurs limites dans l’air pour le NO2.

Afin d’améliorer la qualité de l’air, les auteurs envisagent des actions à l’échelle

de l’exploitation (changement de pratiques, etc.), mais aussi à des échelles plus larges. On peut citer entre autres les leviers suivants : modifier la mosaïque paysagère pour maximiser la recapture locale de polluants ; positionner les sources émettrices importantes loin des zones sensibles (zones protégées par exemple) ; répartir les émissions dans le temps et dans l’espace pour éviter des pics de concentration, et donc maintenir une diversité des productions dans chaque bassin. Ils soulignent enfin que la mise en œuvre de ces leviers devra être adaptée au contexte local.

Niveaux d’action du cadre législatif appliqué en France pour lutter contre les émissions de polluants atmosphériques d’origine agricole

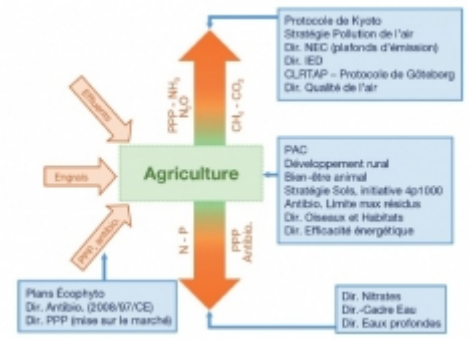

Source : Éditions Quae

Aurore Payen, Centre d’études et de prospective

Lien : Éditions Quae